

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Acetonitrile  
FDS-nombre : 000000020248  
Type de produit : Substance  
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.  
Nom Chimique : acétonitrile  
No.-Index : 608-001-00-3  
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119471307-38

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire  
Utilisations déconseillées : aucun(e)  
Titre bref du scénario d'exposition : Voir annexe

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH  
Wunstorfer Straße 40  
30926 Seelze  
Allemagne  
Solstice Advanced Materials US, Inc.  
115 Tabor Road  
Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA  
Téléphone : (49) 5137-999 0  
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec : SafetyDataSheet@solstice.com

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)  
: Centre de contrôle de poison:  
France: +33(0)145425959

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 2  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Dermale  
H312 Nocif par contact cutané.  
Irritation oculaire Catégorie 2  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Inhalation  
H332 Nocif par inhalation.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger : 

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P280 Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.  
P284 Lorsque la ventilation du local est

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

|                    |  |
|--------------------|--|
| P301 + P330 + P331 | insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.<br>EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.   |
| P302 + P352        | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.   |
| P304 + P340        | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  |
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P308 + P313        | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  |

### 2.3. Autres dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus. Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

| Nom Chimique | No.-CAS<br>No.-Index<br>Numéro<br>d'Enregistrement<br>REACH<br>No.-CE | Classification 1272/2008 | Concentration | Remarques |
|--------------|---|--------------------------|---------------|-----------|
|              |   |                          |               |           |

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

|              |  |  |       |  |
|--------------|--|--|-------|--|
| acétonitrile | 75-05-8<br>608-001-00-3<br>01-2119471307-38<br>200-835-2 | Flam. Liq. 2; H225<br>Acute Tox. 4; H332; Inhalation<br>Acute Tox. 4; H312; Dermale<br>Acute Tox. 4; H302; Oral(e)<br>Eye Irrit. 2; H319 | 100 % |  |
|--------------|--|--|-------|--|

### 3.2. Mélanges

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### *Conseils généraux:*

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement les vêtements imprégnés et nettoyer le corps minutieusement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

#### *Inhalation:*

Transférer la personne à l'air frais. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin.

#### *Contact avec la peau:*

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

#### *Contact avec les yeux:*

Protéger l'oeil intact. Baignez abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières et en restant éloigné des globes oculaires pendant l'irrigation. Appeler immédiatement un médecin.

#### *Ingestion:*

Si une personne est susceptible d'avoir avalé cette substance, et est encore consciente, lui faire boire d'eau. La conduire immédiatement chez un médecin, munie de cette fiche

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés:*

Eau pulvérisée  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Produits extincteurs en poudre  
Mousse résistant à l'alcool

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Jet d'eau à grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)  
oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
L'échauffement provoque une élévation de la pression avec un risque d'éclatement suivi d'explosion  
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.  
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.  
Éviter la peau sans protection  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Attention au retour de flamme.

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.  
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.  
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger:*

Aspiration sur le site indispensable. Limiter les quantités stockées sur le lieu de travail. Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration. Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*

Les vapeurs denses peuvent initier une inflammation à une distance importante. Utiliser exclusivement dans les zones protégées contre les explosions. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

*Mesures d'hygiène:*

Entreposer séparément les vêtements de travail. Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Information supplémentaire sur les conditions de stockage:*

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients. Prendre les mesures nécessaires pour que les récipients ne tombent pas. Éviter que les résidus de produit restent sur/contre les récipients.

## Acétonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

| Composants   | Base / Valeur      | Valeur / Type d'exposition | Facteur de dépassement | Remarques  |
|--------------|--------------------|----------------------------|------------------------|--|
| acétonitrile | EU ELV<br>SKIN_DES |                            |                        | Peut être absorbé par la peau.   |
| acétonitrile | EU ELV<br>TWA      | 70 mg/m3<br>40 ppm         |                        | Indicatif  |
| acétonitrile | FR MOELD<br>VME    | 70 mg/m3<br>40 ppm         |                        |  |
| acétonitrile | FR MOELD           |                            |                        | Peut être absorbé par la peau.   |
| acétonitrile | FR OEL<br>SKIN_DES |                            |                        | Peut être absorbé par la peau.   |
| acétonitrile | FR OELL            |                            |                        | Listé  |
| acétonitrile | FR OEL<br>VME      | 70 mg/m3<br>40 ppm         |                        | Valeurs limites réglementaires contraignantes (article R. 4412-149 du Code du travail) |

EU ELV - UE. Valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives dans les directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, telles que modifiées

SKIN\_DES - Désignation de la peau :

EU ELV - UE. Valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives dans les directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, telles que modifiées

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

FR MOELD - France. VLEP. Limites d'exposition professionnelle prescrites par l'art. R.4412-149 du Code du travail modifié

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

FR MOELD - France. VLEP. Limites d'exposition professionnelle prescrites par l'art. R.4412-149 du Code du travail modifié

### Valeurs DNEL/PNEC

**Acétonitrile**

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

| Composant    | Utilisation finale/<br>incidence                          | Durée d'exposition | Valeur            | Voies d'exposition      | Remarques |
|--------------|---|--------------------|-------------------|-------------------------|-----------|
| acétonitrile | Travailleurs /<br>Aigu - effets<br>locaux                 |                    | 102 mg/m3         | Inhalation              |           |
| acétonitrile | Travailleurs /<br>Aigu - effets<br>systémiques            |                    | 102 mg/m3         | Inhalation              |           |
| acétonitrile | Travailleurs /<br>Long terme -<br>effets<br>systémiques   |                    | 20,0mg/kg<br>bw/d | Contact avec la<br>peau |           |
| acétonitrile | Travailleurs /<br>Long terme -<br>effets<br>systémiques   |                    | 70 mg/m3          | Inhalation              |           |
| acétonitrile | Travailleurs /<br>Long terme -<br>effets locaux           |                    | 70 mg/m3          | Inhalation              |           |
| acétonitrile | Consommateu<br>rs / Aigu -<br>effets<br>systémiques       |                    | 22 mg/m3          | Inhalation              |           |
| acétonitrile | Consommateu<br>rs / Aigu -<br>effets<br>systémiques       |                    | 0,6mg/kg<br>bw/d  | Ingestion               |           |
| acétonitrile | Consommateu<br>rs / Aigu -<br>effets locaux               |                    | 22 mg/m3          | Inhalation              |           |
| acétonitrile | Consommateu<br>rs / Long<br>terme - effets<br>locaux      |                    | 4,8 mg/m3         | Inhalation              |           |
| acétonitrile | Consommateu<br>rs / Long<br>terme - effets<br>systémiques |                    | 2,4 mg/m3         | Inhalation              |           |
| acétonitrile | Consommateu<br>rs / Long                                  |                    | 0,4mg/kg<br>bw/d  | Ingestion               |           |

## Acétonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

|              |   |  |               |                      |  |
|--------------|---|--|---------------|----------------------|--|
|              | terme - effets systémiques                      |  |               |                      |  |
| acétonitrile | Consommateurs / Long terme - effets systémiques |  | 1,2mg/kg bw/d | Contact avec la peau |  |

| Composant    | Compartiment de l'environnement / Valeur      | Remarques              |
|--------------|---|------------------------|
| acétonitrile | Eau douce: 10 mg/l                            | Assessment factor: 10  |
| acétonitrile | Eau de mer: 1 mg/l                            | Assessment factor: 100 |
| acétonitrile | Station de traitement des eaux usées: 32 mg/l | Assessment factor: 10  |
| acétonitrile | Sédiment d'eau douce: 40,5 mg/kg dw           |                        |
| acétonitrile | Sédiment marin: 4,05 mg/kg dw                 |                        |
| acétonitrile | Sol: 2,23 mg/kg dw                            |                        |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau

#### Équipement de protection individuelle

*Protection respiratoire:*

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Type de Filtre recommandé:

Type protégeant des vapeurs organiques

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

### *Protection des mains:*

Matière des gants: caoutchouc butyle

délaï de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

### *Protection des yeux:*

Lunettes de protection chimique

### *Protection de la peau et du corps:*

Tenue de protection antistatique ignifuge.

Éviter le port de vêtements de travail dont les fibres fondent en cas d'incendie.

### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- (a) État physique : liquide
- (b) Couleur : incolore
- (c) Odeur : caractéristique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Honeywell**  
Riedel-de Haën™

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

- (d) Point de fusion/point de congélation : -45,7 °C
- (e) Point/intervalle d'ébullition : 81,6 °C
- (f) Inflammabilité : Liquide et vapeurs très inflammables.
- (g) Limites inférieure et supérieure d'explo : Limite d'explosivité, inférieure 3 % (v)  
: Limite d'explosivité, supérieure 16 % (v)
- (h) Point d'éclair : 12,8 °C  
Méthode: coupelle fermée
- (i) Température d'auto-inflammation : 524 °C
- (j) Température de décomposition : A la pression atmosphérique, le produit ne se décompose pas lors de la distillation.  
Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage.
- (k) pH : Non applicable
- (l) Viscosité, cinématique : donnée non disponible
- (m) Solubilité(s) : Hydrosolubilité:  
1.000 g/l  
à 25 °C
- (n) Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow -0,54  
à: 25 °C
- (o) Pression de vapeur : 98 hPa  
à 20 °C  
  
121 hPa  
à 25 °C

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

(p) Densité et / ou densité relative : 0,79 g/cm<sup>3</sup>  
à 20 °C

(q) Densité de vapeur relative : donnée non disponible

(r) Caractéristiques de la particule : donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : 0,35 mPa.s  
à 20 °C

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

A la pression atmosphérique, le produit ne se décompose pas lors de ladistillation.  
Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.  
Éviter une exposition directe au soleil.

### 10.5. Matières incompatibles

Peut attaquer les matières plastiques.  
Formation de vapeurs/gaz facilement inflammables.

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles.  
Les récipients non nettoyés peuvent contenir des gaz formant des mélanges explosifs avec l'air.  
Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)  
présence possible de traces de  
Gaz nitreux

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### (a) Toxicité aiguë

*Toxicité aiguë par voie orale:*

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 617 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

*Toxicité aiguë par inhalation:*

CL50

Espèce: Souris

Valeur: 6,02 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 403

*Toxicité aiguë (autres voies d'administration):*

donnée non disponible

#### (b) Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Méthode: OCDE Ligne directrice 404

#### (c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Espèce: Lapin

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

Résultat: irritant  
Méthode: OCDE Ligne directrice 405

**(d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

Buehler Test  
Espèce: Cochon d'Inde  
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Méthode: OCDE Ligne directrice 406

**(e) Mutagénicité sur les cellules germinales:**

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

**(f) Cancérogénicité:**

Note: donnée non disponible

**(g) Toxicité pour la reproduction:**

Remarques: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Remarques: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

**(h) STOT-exposition unique:**

donnée non disponible

**(i) STOT - exposition répétée:**

donnée non disponible

**(j) Danger par aspiration:**

donnée non disponible

### 11.2. Informations sur les autres dangers

*Propriétés perturbant le système endocrinien*

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

*Autres informations:*

Les intoxications par le produit agissent sur le système nerveux central.

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

*Toxicité pour le poisson:*

CL50

Essai en dynamique

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Valeur: 1.640 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

NOEC

Essai en dynamique

Espèce: Oryzias latipes

Valeur: 102 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Méthode: OCDE 204

*Toxicité des plantes aquatiques:*

CE50r

Taux de croissance

Espèce: Phaeodactylum tricornutum

Valeur: 9.696 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: ISO 10253

*Toxicité pour les microorganismes:*

NOEC

Essai en statique

Espèce: boue activée

Valeur: 320 mg/l

Durée d'exposition: 30 min

Méthode: OCDE 209

*Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

### *Biodégradabilité:*

CO<sub>2</sub> formé, en % de la valeur théorique

Biodégradation: 70 %

Durée d'exposition: 21 jr

Résultat: rapidement biodégradable

Méthode: Ligne directrice 310 de l'OCDE pour les essais

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

donnée non disponible

### **12.4. Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

donnée non disponible

### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### **12.7. Autres effets néfastes**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### *Produit:*

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

#### *Emballages:*

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

#### *Information supplémentaire:*

Dispositions relatives aux déchets:

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE  
CE Règlement No. 1013/2006  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID:1648

IMDG:1648

IATA:1648

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:ACÉTONITRILE

IMDG:ACÉTONITRILE

IATA:Acetonitrile

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID:3

IMDG: 3

IATA: 3

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID:II

IMDG: II

IATA: II

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID:non

Polluant marin: non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Base  | Valeur  | Remarques   |
|---|---|---|
| Directive 2012/18/CE<br>Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES<br>INFLAMMABLES<br>Number in Regulation: 1.2.5.3 | <b>Quantité:</b> 5.000.000 kg<br><b>Quantité:</b> 50.000.000 kg |   |
| Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)   |   | Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires |

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  | respectives ( $\geq 0,1$ % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).             |
| Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XVII |  | Ce produit contient un ingrédient conforme de l'Annexe XVII de la Réglementation REACH 1907/2006/CE. |

**VOC:**

Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles et aux émissions de l'élevage (prévention et réduction intégrées de la pollution), 100 %

**VOC:**

Directive 2004/42/CE, 100 %

**Autres informations relatives au stockage**

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques

Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Inventaire australien des produits chimiques industriels

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire, des obligations/restrictions réglementaires s'appliquent

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List

Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)

Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act

Listé ou en conformité avec l'inventaire

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Thaïlande. Inventaire des produits chimiques existants  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

acétonitrile : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H332 Nocif par inhalation.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.  
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Honeywell**  
Riedel-de Haën™

## Acetonitrile

34851-2.5L

Version 1.8

Date de révision  
30.07.2025

---

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

---